

PARTENARIAT

La CCI Marseille Provence et Totem Mobi s'associent au service de la mobilité durable

Marseille, le 28 novembre 2019 – **Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI Marseille Provence et Emmanuelle Champaud, Présidente de Totem Mobi ont signé une convention de partenariat ce jeudi 28 novembre 2019. Objectif : favoriser le développement de solutions de mobilité douce sur le territoire.**

Créé à Marseille en 2013, Totem Mobi est un acteur innovant de la mobilité douce et de la publicité urbaine. Fortement engagé dans des solutions de mobilité pour limiter l'impact CO₂ et offrir aux entreprises des solutions de déplacements écologiques et économiques ainsi qu'un nouveau media urbain, Totem Mobi s'associe à la CCI Marseille Provence notamment pour participer à ses actions autour de l'achat responsable.

Ce partenariat vise à permettre à Totem Mobi de faire connaître ses services de mobilité durable et éco-responsable au sein du Métropolitain Business Act, démarche initiée par la CCI Marseille Provence basée sur le principe « tous acheteurs, tous vendeurs » et qui a pour ambition de favoriser l'achat local. Dans le cadre de ce partenariat, la CCI Marseille Provence, en tant qu'acteur du développement économique, souhaite valoriser les déplacements proposés par Totem Mobi aux entreprises afin de les sensibiliser à cette offre de transport doux et unique sur le territoire.

« La CCI Marseille Provence a la volonté de favoriser le développement de solutions de mobilité douce sur le territoire de Marseille et ainsi, souhaite accompagner le développement de l'auto partage sur son territoire », précise Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI Marseille Provence.

« Ce partenariat permettra de rendre visible nos solutions de mobilité uniques, innovantes et durables auprès des entreprises », précise Emmanuelle Champaud, Présidente de Totem Mobi.

A propos de Totem Mobi

Créée à Marseille en 2013, Totem Mobi est un acteur innovant de la mobilité douce et de la publicité urbaine, propose la location en libre-service de véhicules électriques à Marseille avec la mise à disposition de près de 200 véhicules.

L'ambition est de proposer au plus grand nombre des nouvelles formes de mobilité électrique et partagée.

A propos de la CCI Marseille Provence

Partenaire naturel de l'entreprise, la CCI Marseille Provence œuvre au quotidien pour offrir aux 105 000 entreprises de son territoire les clés qui leur permettront de gagner en performance et de développer leur chiffre d'affaires avec notamment l'international comme accélérateur.

Poursuivant cet objectif, la CCI Marseille Provence stimule, accompagne et promeut la transformation du territoire aux standards internationaux et les grands projets métropolitains. Elle joue pleinement son rôle d'agence de développement économique de l'aire métropolitaine Aix-Marseille-Provence.

Contact Presse

Stéphanie Gaudreault / Responsable Relations presse

Tel : 04 91 39 34 06 / 06 30 38 37 42

stephanie.gaudreault@ccimp.com